

Image not found or type unknown



Mutuell obligatoire d'entreprise

Par **nagarkot**, le **25/10/2008** à **21:58**

bonjour, rnje travaille dans un grand groupe et je cotise a une mutuelle obligatoire. depuis quelques mois, ils veulent m'obliger a cotiser en "famille" car je suis mariée et que mon mari n'a pas de mutuelle obligatoire dans son entreprise. rnont-ils ce droit? si oui y-a-t-il un texte de loi qui le stipule. rnd'avance, merci beaucoup